

LE FRANÇAIS AU MAROC. UNE VARIÉTÉ OCCULTÉE EN QUÊTE DE LÉGITIMITÉ

FOUZIA BENZAKOUR

Introduction

Le français au Maroc présente deux caractéristiques essentielles: d'une part, il est en contact avec plusieurs langues et cultures locales, d'autre part, à statut imprécis, il se retrouve souvent dans des remue-ménages de restructuration identitaire. En fait, la langue française, dans la réalité sociale, se vit sous plusieurs variétés, variété élitaire, français approximatif, idiome en voie d'appropriation et intégration. Quel parcours depuis son installation comme langue des institutions protectorales, il y a presque un siècle!

Mais comment cet héritage colonial est-il perçu par la population francophone, dont le nombre est officiellement estimé à 25-30%? Les locuteurs de langue française sont-ils seulement conscients des diverses variétés de français qu'ils pratiquent? C'est à ces interrogations que sera principalement consacré cet article.

Nous commencerons notre parcours par un aperçu des divers usages du français en terre marocaine, avec un bref clin d'œil à son passé colonial. Nous tenterons ensuite d'aborder la question délicate de la légitimité sous l'angle des particularités lexicales. Pour ce faire, nous (re-)visiterons les deux produits lexicographiques différentiels disponibles, le lexique imprimé et la BDLP Maroc (*Base de Données Lexicographiques Panfrancophone*) en vue de dégager leur rôle respectif dans la reconnais-

sance d'une variété de français bien présente mais souvent occultée.

1. Variations et variétés: entre réalité et légitimité

La présence de langues et dialectes divers au Maroc fait de son paysage linguistique un lieu typique de langues en contact. Plusieurs idiomes et variétés de langues, maîtrisés à des degrés divers et inégaux, couvrent le champ linguistique marocain. Ce sont, d'un côté, les langues ethniques nationales et/ou officielles: le berbère (amazighe), manifesté à travers des variétés dialectales, et l'arabe, vécu sous forme d'un continuum (arabe classique, arabe moderne, arabe dialectal, etc.); et de l'autre, les langues étrangères coloniales: le français, ancré dans toute la société marocaine, et, dans une moindre mesure, l'espagnol, présent dans les zones frontalières du Nord et du Sud.

En somme, le français au Maroc est un composant d'un bouquet de langues qui s'interpénètrent les unes les autres mais où chacune tente à coup de légitimité, d'historicité ou de modernité de se (re)forger une place confortable dans un chantier de reconstruction identitaire en pleine agitation. Quelle est alors la (re-)position du français au travers de ce remue-ménage continu?

1.1. Le français institutionnel: une langue à statut inconfortable

1.1.1. Le français colonial

Deux traits essentiels spécifient le français colonial, propulsé en terre marocaine, au tout début du 20^e siècle (son implantation date de 1912):

(i) langue officielle du Maroc sous protectorat, il fut peu diffusé auprès de la population 'indigène', du moins sous son aspect institutionnel. Le bilan global de l'œuvre française en matière d'enseignement est décevant. La scolarisation ne toucha qu'un nombre infime d'enfants marocains musulmans. À la veille de l'Indépendance, le nombre de cadres marocains formés dans le système scolaire, mis en place par le Protectorat, était très restreint: 269 bacheliers seulement¹ sur une population de 8 millions environ.

Ces maigres résultats n'ont pourtant pas empêché l'école française de jouer un rôle décisif dans le devenir de l'enseignement du Maroc indépendant. Sélective et discriminatoire, elle a formé un contingent de Marocains

¹ Cf. Jean BRIGNON, Abdelaziz AMINE, Brahim BOUTALEB, Guy MARTINET, Bernard ROSENBERGER, *Histoire du Maroc*, Paris / Casablanca, Hatier / Librairie Nationale, 1967.

peu nombreux mais hautement qualifiés. Ces lauréats de l'école française ont représenté les élites modernes d'un Maroc indépendant, mais aux structures administratives profondément francisées. Ils ont largement contribué à maintenir la langue et la culture françaises. Fervents défenseurs d'une politique de bilinguisme, ils n'ont eu de cesse que de s'opposer à l'élite arabisante, formée dans l'école traditionnelle, souvent écartée mais jamais vraiment exclue du pouvoir².

(ii) Le français, dans le Maroc sous Protectorat, s'est également propagé autant sinon plus par les modes d'acquisition informelle que par l'école: apprentissage sur 'le tas' par les rapports quotidiens avec les Français (relations d'affaires, commerce, service militaire, domesticité), acquisition par contact direct avec les colons européens d'origine sociale et géographique différente. La multiplication des écoles populaires a aussi contribué à renforcer la diffusion du français; mais ce fut surtout dans les villes et les banlieues, où vivaient 93% des colons. La situation s'est inversée après l'Indépendance. La scolarisation massive a étendu la connaissance du français à un plus grand nombre mais elle a plus favorisé un français institutionnalisé, dont la maîtrise est de plus en plus défectueuse, qu'un français usuel spontané³. Elle a permis, parallèlement, de mettre à découvert les différents enjeux symboliques liés à une langue coloniale héritée, mais diversement vécue.

1.1.2. Statut du français institutionnel actuel et enjeux symboliques

(i) Statut opaque

Si, en terrain colonial, le français a fonctionné sans ambages comme langue officielle du Maroc protégé, son statut, depuis l'Indépendance (1956), ne cesse de fluctuer, devenant, au fil des événements politico-linguistiques, de plus en plus opaque. Est-il langue seconde? Première langue étrangère? Idiome purement étranger? Ou a-t-il un statut particulier, privilégié? Tant de questions pressantes, auxquelles nul ne peut apporter de réponses précises, à commencer par les décideurs eux-mêmes. Les textes restent muets, alors que chaque agitation identitaire remet au-devant de la scène le problème de sa légitimité.

Cette perception ambiguë, le français la doit d'abord à son passé colonial mais aussi, et peut-être encore plus, à son statut jamais clairement défini. C'est là une preuve indéniable qu'une politique d'aménagement linguistique

² Voir pour plus de détails, Fouzia BENZAKOUR, Driss GAADI, Ambroise QUEFFÉLEC, *Le Français au Maroc. Lexique et contacts de langues*, Bruxelles, Duculot AUPELF / UREF, 2000.

³ *Ibid.*

transparente a du mal à prendre pied au Maroc. Même la Charte nationale d'éducation et de formation, promulguée en 1999, et qui consacre deux articles à la maîtrise des langues étrangères, ne dit pas explicitement mais sous-entend seulement que le français est la première langue étrangère. Mais il ne s'agit là que d'un statut de fait et non *de jure*.

Ce statut qui ne se dit pas ou, au mieux, qu'on entoure soigneusement d'une ambiguïté voulue, méditée, ne risque-t-il pas de fragiliser la position du français dans le Maroc indépendant? Pourtant, et aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'inconfort statutaire n'a pas empêché la langue française de s'ancrer dans la société marocaine francophone, même si c'est sous forme d'un continuum de variétés diversement vécues et perçues.

La distorsion entre sa réalité et son officialité entourée d'opacité peut être lue comme l'indice d'un conflit sociolinguistique larvé entre technocrates francophiles, élites arabes francophobes passésistes et militants berbères, animés par le désir de (re-)construire leur identité et d'obtenir la reconnaissance officielle de leur langue et leur culture.

Ce conflit latent est au cœur d'enjeux nombreux et stratifiés. Au premier plan, il y a des enjeux de pouvoir mais aussi des luttes idéologiques, des revendications culturelles et identitaires. Cette dynamique tire toute sa force de l'interaction de 'trois pôles', le pôle arabe, le pôle berbère et le pôle constitué par le français, langue héritée de la colonisation⁴. La gestion de ces trois forces dépend des enjeux liés à chacune des langues en présence. Si pour les langues locales, les enjeux semblent bien connus, il n'en est pas de même du pôle 'exogène', représenté par le français.

(ii) Enjeux symboliques

Aux toutes premières années de l'Indépendance du Maroc, le français fut la seule variété haute dans le concert des langues en présence et détint les domaines-clefs de la société. Cette 'embellie' ne fut cependant que de courte durée. Symbole du prestige social mais ressenti comme une blessure identitaire, le français n'allait pas tarder à connaître les fluctuations liées aux politiques hésitantes de l'arabisation. L'éducation a été, à cet effet, l'élément majeur des enjeux de pouvoir. En effet, c'est par sa fonction de langue d'enseignement, beaucoup plus que par sa présence dans l'administration ou dans l'environnement, que le maintien du français, en territoire indépendant, exacerba les sensibilités et opposa les traditionalistes ara-

⁴ Cf. pour plus de détails, Ahmed BOUKOUS, "L'avenir du français au Maghreb", in Jacques MAURAS et al. (dir.), *L'avenir du Français*, Paris, AUF / Éditions des archives contemporaines, 2008, pp. 205-210.

bo-islamistes, qui voulaient une arabisation totale, aux technocrates modernes, qui pensaient, au contraire, que seule la conservation de la langue française pouvait faire accéder le pays à la modernité. Ce conflit politico-idéologique permit au bilinguisme français-arabe, d'abord à dominante française puis progressivement à dominante plus arabe, de se maintenir (encore aujourd'hui et peut être plus qu'hier!) dans l'éducation et dans la société. Toutefois, l'arabisation, même si elle ne fut que partielle, obligea le français à céder du terrain. Actuellement, il est confiné à un double rôle, 'instrumental' et culturel. Langue 'fonctionnelle', il permet d'accéder aux connaissances techniques et scientifiques, de contribuer aux recherches dans différents domaines des sciences sociales et de permettre la 'promotion professionnelle' et la 'mobilité sociale'. Langue culturelle, il continue d'être le lieu d'une production littéraire importante⁵.

Les fonctions sociolinguistiques particulières et les rôles sociaux spécifiques, attribués au français institutionnel, ont permis à la fois de mieux gérer le chantier identitaire et d'expliquer plus 'objectivement' la présence d'une langue coloniale en territoire indépendant.

Pour ne s'en tenir qu'à l'aspect académique de la langue française, la situation symbolique du français est, depuis peu, tracée par la Charte nationale. Le français est enseigné dès les premières années du primaire, alors que l'espagnol (autre langue coloniale) et l'anglais (langue internationale), ne font leur entrée dans l'enseignement qu'à partir du secondaire. L'enveloppe horaire officielle de l'enseignement du français dans l'école publique est de 8 à 6 heures par semaine dans le primaire et de 5 heures par semaine dans le secondaire. Cet horaire est plus renforcé dans l'enseignement privé. Le français est enfin quasiment la langue première des élèves marocains qui fréquentent les écoles de la mission culturelle française (leur effectif s'élève à 85% environ).

Voilà qui présage d'une existence confortable du français dans le paysage éducatif marocain et dissipe toute rumeur de sa disparition, suite à une arabisation totale et à l'introduction, tout récemment, du berbère dans l'enseignement. La Charte a également mis fin au bruit d'un quasi remplacement du français par l'anglais, dont le statut de fait reste bien celui de langue étrangère seconde⁶.

En fin de compte, le français, sous l'ivraie institutionnelle, demeure, en dépit de toutes les 'secousses' identitaires, politiques et idéologiques, l'instrument par excellence du savoir scientifique et technique et la langue de

⁵ Voir pour plus de détails, Fouzia BENZAKOUR, Driss GAADI, Ambroise QUEFFÉLEC, *Le Français au Maroc. Lexique et contacts de langues*, cit.; Fouzia BENZAKOUR, "Langue française et langues locales en terre marocaine: rapports de force et constructions identitaires", in "Géopolitique de la langue française", *Hérodote, Revue de géographie et de géopolitique*, n. 126, 2007, pp. 45-46; Ahmed BOUKOUS, "L'avenir du français au Maghreb", cit., pp. 205-210.

⁶ Cf. Fouzia BENZAKOUR, "Langue française et langues locales en terre marocaine: rapports de force et constructions identitaires", cit., p. 205.

la modernité et du prestige social. Il est enfin, mais sous une forme plus appropriée, la langue de travail des journalistes et la langue d'écriture de plusieurs générations d'écrivains y compris celle de la toute jeune génération. Autrement dit, la langue française, plus de cinquante ans après l'Indépendance, se maintient toujours dans la société marocaine. Le secret de cette survie est d'abord dans sa faculté d'adaptation. En effet, le français ne se vit pas ici sous une mais sous plusieurs variétés, même si le phénomène de variation reste quasiment occulté.

1.2. *Le français dans la réalité marocaine. Une pluralité de variétés inégalement vécues*

Il suffit parfois de lever les yeux sur des panneaux publicitaires, qui ne cessent de remplir l'espace urbain marocain, pour se rendre compte, par soi-même, que le français qui s'y pratique ne se réduit pas à la variété académique. Et c'est bien encore des variétés à consonance locale, qui parviennent à l'oreille ou au regard du passant, pour peu qu'il soit attentif. Ces idiomes particuliers, on les rencontre à chaque coin de rue. On les voit dans les affichages public et commercial; on les entend, à longueur de journée, dans les radios et les chaînes de télévision nationales et satellitaires marocaines. Elles s'étalent dans les revues et les journaux; elles se prescrivent jusque dans les notices de médicaments. Elles se réinventent dans les écrits littéraires. Bref, le français est partout présent, même si d'aucuns le confinent dans les sphères de l'élite urbaine, en occultant variétés basses et variétés appropriées. Pourtant, c'est bien une langue acclimatée qui garantit au français santé et survie dans une terre secouée sans cesse par les idéologies identitaires. Et dire qu'une bonne partie de la population francophone concernée n'est même pas consciente des variétés qu'elle pratique et des enjeux qu'elles peuvent représenter!

1.2.1. *Les variétés marginales*

(i) Le français basilectal, une variété minorée

Bien des observateurs ont fait remarquer que le français au Maroc, comme d'ailleurs dans le reste du Maghreb, est absent de certains espaces de communication et notamment du monde rural⁷. Il est évident que le français, dans cette ancienne terre coloniale, est avant tout une langue de 'l'école'. Il est acquis comme code du savoir plutôt que comme idiome de communication. Or, le taux de scolarisation étant beaucoup plus faible en zone rurale qu'en zone urbaine, on comprend pourquoi cette partie de la

⁷ Cf. en particulier, Ahmed Boukous, "L'avenir du français au Maghreb", cit., pp. 205-210.

population ne ‘connaît pas’, ou connaît si peu l’usage du français. Il existe, cependant, un autre usage du français (centré certes dans les villes), celui que pratique le petit peuple. Cet idiome très rudimentaire ‘appris sur le tas’ constitue ce que les sociolinguistes appellent la variété basilectale. Il a une fonction transactionnelle très limitée.

Par ailleurs, depuis une vingtaine d’années, on peut entendre une autre variante du français basilectal. Il s’agit du français approximatif des lettrés arabisés, produit dans de rares situations de communication. L’émergence de cet idiome est la conséquence majeure de l’arabisation, même si le succès d’une telle politique reste mitigé et limité.

L’enjeu symbolique lié au basilectal est très réduit. Il est minoré du fait de sa fonction, de sa qualité et / ou du groupe social qui le pratique.

(ii) Le français élitaire, une variété haute qui se marginalise

Le français de l’élite urbaine, assimilé au français institutionnel, est un français de qualité, acquis surtout dans les écoles de la mission culturelle française et dans les écoles privées à régime français. La reproduction fidèle d’un modèle exogène montre une volonté de la part de cette élite de perpétuer une langue de prestige, qu’elle maîtrise parfaitement. Autrement dit, ces locuteurs privilégiés cherchent à tout prix – et paradoxalement – à maintenir la langue française héritée dans son rôle de pure langue étrangère. C’est d’ailleurs pourquoi ils refusent de se l’approprier et occultent tout usage qui leur paraît s’écarter de ce modèle. Bref, c’est une élite urbaine qui choisit de vivre dans un environnement exclusivement français: lecture de journaux et d’ouvrages français, écoute de radios françaises, consommation de chaînes satellitaires françaises, films français ou traduits en français, vacances en France ou dans un pays francophone, etc.

Le français élitaire représente, à l’évidence, des enjeux symboliques importants. Il monopolise le marché de l’emploi moderne et se fait le véhicule des sciences, de la technique et des nouvelles technologies. Il est le bien de l’élite sociale dirigeante, le capital des hauts cadres gestionnaires des affaires publiques, des directeurs d’entreprises, des hauts cadres des secteurs administratifs ou privés, etc.⁸

En résumé, seule une partie infime de la société a accès au français élitaire, d’autant plus que sa maîtrise exige un investissement financier et intellectuel important.

⁸ Voir pour plus de détails, Fouzia BENZAKOUR, Driss GAADI, Amroise QUEFFÉLEC, *Le Français au Maroc. Lexique et contacts de langues*, cit.; Fouzia BENZAKOUR, “Le français dans la réalité marocaine. Faits d’appropriation: l’exemple de l’écart lexical”, in Claude BURDANT, George KLEIBER, Jean-Cristophe PELLAT (dir.), *Par Monts et par vaux, Itinéraires linguistiques et grammaticaux*, Mélanges de linguistique générale et française offerts au professeur Martin RIEGEL pour son soixantième anniversaire par ses collègues et amis, Louvain / Paris, Peeters, 2001, pp. 31-42; Fouzia BENZAKOUR, “Français de référence et français en usage au Maroc. Une adéquation illusoire: l’exemple de l’écart lexical”, in Michel FRANCARD, Geneviève GERON, Régine WILMET (dir.), “Le français de référence. Constructions et appropriations d’un concept”, Actes du Colloque International organisé par le groupe de recherche Valibel (Louvain-La-Neuve, 3-5 novembre 1999), *Cahier de l’Institut de Linguistique de Louvain*, n. 27 (1-2), 2001, pp. 75-87; Fouzia BENZAKOUR, “Langue française et langues locales en terre marocaine: rapports de force et constructions identitaires”, cit., pp. 45-56.

C'est pourquoi, il constitue une variété majorée, bénéficiant d'un grand prestige; mais il n'est pas un bien collectif. Bon nombre de locuteurs le perçoivent comme une langue étrangère inadaptée, entachée de surcroît de son passé colonial. D'ailleurs, on constate, depuis peu, que le français élitaire est en train de connaître un début de 'minoration'. Les facteurs à l'origine de sa fragilisation sont multiples: situation d'isolat linguistique, accès à l'enseignement supérieur en français de plus en plus ouvert au milieu prolétaire urbain, marocanisation du personnel enseignant, développement d'une variété de français plus appropriée et linguistiquement plus sécurisante.

1.2.2. *Le français mésolectal, une variété centrale acclimatée*

Le français dit 'mésolectal' est une variété en contact linguistique, que les locuteurs s'approprient de plus en plus pour lui donner une marque du terroir. Il se reconnaît à ses accents particuliers, à une rhétorique plus proche de l'arabe que du français et surtout à l'existence d'un écart lexical important. Il est régulièrement enrichi de néologismes en grande partie intersystémiques; ce qui lui permet de dénommer les univers référentiels naturels et socioculturels du pays d'adoption, de 'dire' la société où il s'est implanté et où il continue de progresser en puisant dans les parlers locaux de proximité. Bref, il s'agit d'une variété plus identitaire, plus sécuritaire et à forte communauté de mots migrants, venus essentiellement de l'arabe.

La variété mésolectale est la langue de la presse, des médias et de tous ceux qui travaillent encore en français: employés de banques, enseignants, personnel soignant, etc. Pour ce qui est de l'arabisation du secteur administratif, sa mise en place effective s'est traduite par la parution au journal officiel d'une circulaire ministérielle interdisant d'utiliser dans les correspondances à usage interne et externe d'autres langues que l'arabe. Mais dans les faits, les échanges informels continuent à se faire en français et pour les plus formels, ils continuent à emprunter la voie du bilinguisme français mésolectal-arabe moderne proche du dialectal. C'est, cependant, dans la littérature de langue française, que le mésolectal connaît un développement important, d'autant plus que l'édition est en net progrès depuis 2003 (elle est passée de 3 113 publications en 1985 à 12 400 en 2003, même si les ouvrages publiés en arabe restent dominants).

En fin de compte, le français mésolectal est l'idiome

le plus répandu, le plus vivant, le plus typique des variétés de français en usage au Maroc. Il est truffé de mots culturels: arabismes, créations métissées, néologismes de forme, mots coloniaux ‘resémantisés’⁹. Bref, il est traversé sans cesse par les cultures et les langues en présence, qui l’enracinent, chaque jour un peu plus, dans le terroir marocain.

2. Le français mésolectal: une variété en quête de reconnaissance et de légitimité

Le français, langue coloniale en terrain marocain continuellement combattue, a pourtant réussi à survivre; mais il a dû le faire en se transformant; et il est aujourd’hui plus présent et plus vivant que jamais. Cette durée, il la doit d’abord au développement d’un sociolecte acclimaté et plus largement partagé que l’idiome institutionnel hérité. Mais le français local peut-il fonctionner comme langue à assise identitaire? Et est-il seulement reconnu et légitimé?

Il est difficile, pour une grande langue comme le français, de se départir de l’image stéréotypée d’un idiome unitaire et universel, que des siècles de purisme ont réussi à inculquer; l’image a encore plus de mal à s’estomper dans les régions anciennement colonisées et éloignées du foyer originel. On ne s’étonnera donc pas que des pédagogues, des puristes, des cadres nourris des classiques voire même des chercheurs manifestent leur méfiance vis-à-vis du mésolectal. Leur réaction ‘normale’ spontanée est de le dénigrer, ou à défaut de l’ignorer. L’élite, gardienne du ‘bon usage’, se doit de veiller à occulter une variété métissée, ‘infestée’ d’arabismes et de néologismes non contrôlés. Une telle attitude aboutit tout naturellement à l’‘isolat’ linguistique et accentue la fracture culturelle et identitaire entre deux groupes sociaux, l’élite urbaine et les autres locuteurs francophones; et entre deux usages de langue: le français académique classique, réservé aux nantis, et le français tel qu’il se vit dans la réalité sociale. Pourtant, une attitude positive à l’égard du sociolecte acclimaté ne pourrait que dynamiser l’élan créateur d’une langue française exilée, contrainte de s’adapter pour pouvoir continuer à exister socialement. Et l’enjeu n’est pas seulement existentiel; il est aussi, et peut être plus encore, identitaire et culturel. Il suffit, à cet effet, de se mettre à l’écoute de l’idiome local pour constater que les prémisses d’une langue française qui ‘dit la société maro-

⁹ Voir pour l’exemplification, Fouzia BENZAKOUR, Driss GAADI, Ambroise QUEFFÉLEC, *Le Français au Maroc. Lexique et contacts de langues*, cit., et Fouzia BENZAKOUR, “Les arabismes du français colonial en terre marocaine postcoloniale. Survie, extinction ou vitalité”, à paraître.

caine' sont déjà là. Le français mésolectal est en train de devenir un instrument de communication interculturelle. Il est de plus en plus une langue de l'identité plurielle du Marocain par sa perméabilité même aux langues et cultures en présence. Le pouvoir reconnu à la néologie, surtout par emprunt et calque, qui marque son lexique, en est une preuve indéniable. L'usager marocain, hésitant de moins en moins à assumer son métissage linguistique et culturel, s'approprie, chaque jour un peu plus, une langue qui exprime son quotidien. Mais est-il conscient de cette particularité du français qu'il pratique?

Deux produits de lexicographie différentielle récents semblent avoir joué un rôle non négligeable dans l'amorce d'une prise de conscience, appelée à s'étendre; il s'agit de l'inventaire des particularités lexicales du français au Maroc, paru en 2000, sous le titre *Le Français au Maroc. Lexique et contacts de langues* (abrégé ici en *Lexique Maroc ou Inventaire Maroc*) et de la BDLP Maroc (*Base de Données Lexicographiques Panfrancophone*) mise en chantier depuis quelques années déjà (adresse du site web: www.bdlp.org/accueil.asp?base=MA).

2.1. Visibilité et inventaire lexical

L'enjeu pour le français est d'abord d'acquérir une visibilité et une légitimité au niveau de ses usages réels. Or, aussi surprenant que cela puisse paraître, la difficulté provient d'abord de ceux qui pratiquent le français endogène. La coexistence avec la variété académique, confondue à la fois avec le français de référence, dit 'standard', et le français élitaire, ne joue pas en faveur de l'idiome local. En effet, la survalorisation dont fait l'objet la langue 'standard' dans les représentations et attitudes des locuteurs francophones contribue fortement à limiter la reconnaissance et la légitimité des usages réels du français. L'excès symbolique du 'référentiel' tire sa force du mythe défensif de la langue 'unique, pure et homogène'. Comment dans ce cas donner corps à un lexique endogène que ses utilisateurs eux-mêmes ne voient pas ou ne veulent pas voir?

La réalisation du projet *Inventaire Maroc* a eu le mérite de fragiliser le cliché de la langue universelle et d'imposer progressivement l'image d'une langue qui peut être fragmentée en plusieurs sous-systèmes. Elle a amené ses descripteurs d'abord à prendre conscience de l'existence possible d'une sous variété locale. Plusieurs questions se posaient alors. *Le Lexique Maroc* allait-il donner visibilité et identité au sociolecte qu'il construisait? Contribuerait-il à changer le regard de ses utilisateurs? Comme

il décrit une variété saisie dans son vécu social, allait-il modifier la perception des autres francophones, qui l'ont acquis comme langue du savoir? Et l'élite était-elle prête à changer son rapport à la langue française et y voir un idiome dans ses pratiques réelles et quotidiennes au lieu de l'unique langue mythique à perpétuer? Bref, comment l'inventaire allait-il être reçu? Et quelle légitimité attribuer au français endogène dont il se faisait l'écho? À la parution de cet ouvrage aussi nouveau qu'imprévu, des voix discordantes se sont élevées autour du sociolecte français qu'il décrivait. Certains locuteurs (journalistes, essayistes, écrivains, etc.) ont exprimé leur 'adhérence' à une variété où ils se reconnaissaient, parce qu'ils l'avaient acclimatée. D'autres, surtout des pédagogues et des chercheurs, ont plutôt dénoncé un 'idiome' qui faisait ombrage au 'référentiel mythifié'¹⁰. Ces avis partagés étaient, de toute évidence, le fait d'intellectuels isolés. Ils constituaient néanmoins des indicateurs précieux quant à la position de la population francophone face au français endogène émergent. L'existence de deux attitudes opposées présageait qu'une norme locale prenait forme. L'attitude plus positive des journalistes, principaux consommateurs et producteurs de la variété locale, se révélait déjà être l'amorce d'une norme sociale subjective, appelée à se développer et à conforter une norme linguistique endogène naissante et déjà menacée par tout un noyau conservateur, doté d'un fort pouvoir de légitimation.

Mais cette avancée importante dans la reconnaissance de la variété locale, opérée par le *Lexique Maroc*, n'a pas suffi à lui donner toute sa visibilité. L'inventaire lexical en imprimé et à diffusion limitée reste d'accès difficile. La prise de conscience de l'existence du français local est de ce fait limitée. Le recours à l'outil informatique peut-il dans ce cas corriger cette insuffisance?

2.2. BDLP Maroc, enjeux et légitimation

2.2.1. Hypertexte et multimédia, une surexploitation intentionnelle

Pour la construction de la BDLP Maroc, l'hypertexte et le multimédia ont été surexploités; le but avoué, c'est de faire ressortir, au moyen de ces 'outils' la spécificité de la variété décrite en terre marocaine, en vue de lui donner plus de visibilité. On ne s'étonnera donc pas de trouver dans cette base, qui a pourtant le nombre de particularismes le moins élevé, le plus d'images sonores, visuelles et audio. Deux rubriques sont, à cet effet, significatives.

¹⁰ Cf. Fouzia BENZAKOUR, "Le français en terre marocaine. Norme(s) et légitimation", in Claudine BAVOUX et al. (dir.), *Normes endogènes et plurilinguisme. Aires francophones, aires créoles*, Lyon, ENS, 2008, pp. 85-98; Fouzia BENZAKOUR, "Point de vue arabophone sur l'avenir du français", in Jacques MAURAS et al. (dir.), *L'avenir du Français*, cit., pp. 231-246; Fouzia BENZAKOUR, "Le Français au Maroc. De l'usage maghrébin à la langue du terroir", in Claudine BAVOUX (dir.), *Le Français des dictionnaires. L'autre versant de la lexicologie française*, Louvain-la-Neuve, De Boeck et Duculot, 2008, pp. 191-204; Ahed Wardeh, *Le français en usage au Maroc: l'écart lexical en question*, Mémoire de DESA, Faculté de lettres, Université de Rabat, 2003.

- Sonorisation des arabismes

Les emprunts, essentiellement à l'arabe, constituent l'essentiel du lexique Maroc. La rubrique *variantes*, plus développée par rapport à l'inventaire lexical imprimé, permet de signaler toutes les variations que connaissent les arabismes dans le français local et de témoigner ainsi de leur proximité étroite avec leur origine. L'effet escompté est de sensibiliser le locuteur local au fait que le processus d'autonomisation, manifeste déjà dans l'inventaire imprimé, se poursuit inévitablement; ce qui pourrait peut-être l'amener à prendre conscience qu'une norme centrale qui régirait la langue française en tout lieu est un pur mythe.

Le fichier *son* est encore plus 'parlant'. En français local, les arabismes, qui ont pour la plupart gardé une forte mémoire phonique, sont souvent source d'une double articulation installée dans l'usage. C'est pourquoi, pour leur sonorisation, on a fait appel à des locuteurs francophones marocains. On peut ainsi entendre quelque peu les accents particuliers du topolecte décrit. La double prononciation a, tout naturellement, été constatée dès le début de l'élaboration du *Lexique Maroc*, mais elle n'est devenue effective qu'avec la construction de la base. L'intérêt de cette sonorisation, c'est de pouvoir y lire deux attitudes antinomiques face à la norme. Il y avait (et il y a encore, quoique le phénomène soit moins étendu aujourd'hui), d'un côté, une élite urbaine déterminée à reproduire le français de France, à commencer par l'accent, et à franciser la prononciation des mots empruntés, et de l'autre, une bonne partie des médias, des journalistes, des intellectuels qui cherchaient, au contraire, à imprimer à leur langue de travail un timbre plus local, d'où l'articulation volontaire de sons ou étrangers ou éloignés du français de référence, comme l'adoption de la variante phonologique /t/ à la place de /R/ par exemple aussi bien pour les emprunts que pour les mots 'de souche'.

- Le fichier *citations*

La multiplication d'exemples référencés, provenant de sources diversifiées, dans un fichier *citations* non limité dans sa taille, contribue, plus encore que le lexique imprimé, à renforcer la 'notoriété' des particularismes recensés, en les faisant voir dans leur usage réel, concret.

2.2.2. La BDLP: un rapprochement sans fusion

Le constat d'échec des synthèses transnationales, après l'avortement des projets régionaux de grande envergure, comme le projet *Inventaire Maghreb* par exemple¹¹, n'a pas pour autant freiné l'aventure des lexiques panfrancophones. La BDLP, conçue comme projet fédérateur plutôt que fusionniste, apparaît comme une voie de sortie inespérée. Elle permet de réunir différentes bases lexicographiques constituées (ou en cours de constitution) en provenance de divers pays et régions de la francophonie. Cette voie informatique offre un moyen rapide et efficace de mise en confrontation des divers régiolectes et sociolectes francophones, le temps d'une consultation. Autrement dit, des 'panfrancophonismes' sont mis en lumière sans qu'il y ait besoin de procéder à la fusion des inventaires et de prendre le risque d'aboutir à la construction d'une supra-variété abstraite, obsolète et ne correspondant à aucun usage en particulier.

Par ailleurs, les lexiques régionaux et nationaux, parce qu'ils bénéficient d'un outil informatique partagé, se trouvent placés de facto sur un même pied d'égalité. Ils y gagnent ainsi en dignité et en qualité. Leurs locuteurs ne pourront plus, de ce fait, continuer à se percevoir comme des usagers périphériques, pratiquant une variété marginalisée et minorée. Bien au contraire, ils ne pourront qu'apprécier des idiomes qui disent leurs sociétés et donc les valoriser au lieu de les occulter.

2.2.3. Renforcement de la mise en existence d'une variété occultée

Le concept d'*attitude des locuteurs* est déterminant dans la définition de la norme subjective et constitue une étape importante dans l'identification et la légitimation de la variété de français local. L'élaboration du lexique imprimé a joué, comme on vient de le voir, un rôle non négligeable dans la prise de conscience de son existence. La BDLP Maroc semble aller dans la même voie. Sa mise en ligne et les perspectives de recherche qu'elle offre ne pourront qu'assurer au français endogène une diffusion auprès d'une plus grande population marocaine francophone, en touchant notamment les générations montantes. L'enjeu ici est de donner plus de poids à sa visibilité surtout auprès de ceux qui s'évertuent encore à nier son existence. L'insertion du lexique local dans une base à dimension panfrancophone semble en effet pouvoir modifier le système des valeurs et contribuer ainsi à légitimer la variété locale, largement pratiquée par la

¹¹ Voir, Fouzia BENZAKOUR, "Le français en terre marocaine. Norme(s), et légitimation", cit.; Fouzia BENZAKOUR, "Point de vue arabophone sur l'avenir du français", cit.; Fouzia BENZAKOUR, "Le Français au Maroc. De l'usage maghrébin à la langue du terroir", cit.

population francophone y compris par le groupe élitare dominant dans certaines situations informelles, même s'il s'entête à l'occulter. La BDLP, encore en cours d'élaboration, est consultable sur le net. Une fois constituée, elle pourrait, en outre, ouvrir un espace auquel et dans lequel les lecteurs peuvent réagir.

S'agissant de la BDLP Maroc, quasiment réalisée, un 'visiteur' national, par exemple, pourrait s'avérer un fin connaisseur du français endogène et apporter des informations complémentaires précieuses sur tel ou tel écart lexical. De tels messages m'ont déjà été envoyés, en tant que responsable de la base; ils apportaient des informations pertinentes sur, par exemple, l'origine du particularisme, sur sa fréquence dans telle ou telle région du Maroc. D'autres me proposaient d'intégrer des néologismes récemment apparus. Autrement dit, les consultants, grâce à cet outil informatique, ont la possibilité de devenir des 'interlecteurs' et participer à l'enrichissement et à la réactualisation du lexique en ligne. Une base sur laquelle on pourrait demander une précision, s'étendre sur la caractérisation de tel ou tel néologisme pourrait éveiller en chaque participant sa propre représentation de la variété décrite. La sécurité par l'anonymat (les échanges sont exclusivement textuels) pourrait assurer une certaine transparence dans l'approche des représentations et attitudes vis-à-vis de la variété 'visitée'. Le locuteur sécurisé pourrait, peut-être, manifester une attitude plus positive à l'égard de la variété acclimatée. Pour tester la capacité de la BDLP à changer le regard du locuteur sceptique, un tout petit échantillon constitué d'un groupe de 20 étudiants et de 10 enseignants de l'Université de Rabat (incluant cinq professeurs qui avaient exprimé leur méfiance à l'égard du sociolecte local, lors de l'apparition de l'inventaire imprimé) ont été invités à consulter la BDLP nationale et internationale. Ils n'ont pas caché, à l'issue de leur 'visite', leur satisfaction de voir leurs mots culturels hébergés avec d'autres lexiques de la francophonie dans une même base panfrancophone. La découverte d'une telle intégration et reconnaissance à une échelle régionale et internationale a modifié quelque peu la représentation que ce groupe d'universitaires se faisait des variétés linguistiques. L'image d'un français vivant mais stigmatisé s'est atténuée chez quatre des cinq enseignants, qui avaient formé le noyau de résistance, lors de la parution de l'inventaire imprimé. Il ne s'agit cependant que d'un micro échantillon et le changement constaté est plus indicatif que significatif. En fin de compte, on peut

dire que le lexique en ligne est un pas en plus vers la ‘conscientisation’ de l’existence du français endogène¹².

2.2.4. BDLP et enjeu identitaire et culturel

La BDLP Maroc, faut-il le rappeler, se détache des autres bases, par une exploitation très étendue de l’hypertexte et du multimédia. La raison, comme souligné plus haut, est double: (i) renforcer l’originalité de la variété décrite dans *l’Inventaire Maroc* par rapport aux autres variétés maghrébines et (ii) la rendre visible aux yeux de tous ceux qui restent fermés à tout usage autre que le français académique, en mettant en avant l’enjeu culturel et identitaire.

On va reprendre, à cet effet, l’exemple du fichier *citations*; sa consultation est très instructive. Le ‘visiteur’ peut constater que le sociolecte décrit à travers les écarts lexicaux, dont les deux tiers sont des arabismes (arabismes coloniaux resémantisés ou emprunts plus récents), est une langue de l’identité plurielle, traversée par les cultures locales, difficile à occulter. Le son, l’image ou l’enregistrement audio associés aux marocanismes ont pour but d’entrouvrir à l’internaute local d’abord un univers culturel familier, dénommé par des ‘arabismes’ qu’il a longtemps ignorés. L’image de la langue renvoyée paraît être plus proche du quotidien et de la réalité sociale de l’usager que ne l’est celle du français académique, reflet d’un univers bien étranger même pour l’élite urbaine, partisane d’un français de qualité. Les mots culturels ont trouvé, dans ce produit informatique, une place de choix. Ils se sont enrichis de commentaires étoffés, de variantes sonores et graphiques attestées, de très nombreux exemples référencés. Ils sont largement illustrés par le multimédia. L’effet recherché est la prise de conscience que cette variété décrite dans *l’Inventaire* imprimé puis hébergée dans la BDLP est bien un élément important de l’identité linguistique et culturelle plurielle des locuteurs francophones locaux.

Conclusion

Il est difficile de fermer la page sur une description et une réflexion du français en terre marocaine, commencées il y a à peine quelques années et dont le problème essentiel, celui d’une visibilité par le plus grand nombre, est loin d’être réglé. Les deux outils lexicographiques différentiels, le lexique imprimé et la BDLP Maroc, en

¹² Cf. à ce sujet Fouzia BENZAKOUR, “Le français en terre marocaine. Norme(s), et légitimation”, cit.; Fouzia BENZAKOUR, “Point de vue arabophone sur l’avenir du français”, cit.; Fouzia BENZAKOUR, “Le Français au Maroc. De l’usage maghrébin à la langue du terroir”, cit.

mettant en relief la particularité de son lexique, ont certes contribué à faire prendre conscience, à bien des francophones, de l'existence d'une variété qui 'dit' leur société. Mais aussi présent et vivant que soit cet idiome, il n'a pas encore gagné ses lettres de noblesse. La mise en place d'une norme endogène qui lui conférerait identité, légitimité et reconnaissance relève plus de l'espoir que de la réalité. On peut toutefois clore ce bilan mitigé par quelques idées prometteuses:

- La dynamique de la situation sociolinguistique du Maroc étant la résultante de trois forces sociales majeures, l'arabophonie, la berbérophonie et la francophonie, l'équilibre de la région dépend de leur 'auto-régulation'. Garantir d'un côté l'identité culturelle arabo-berbère et musulmane et de l'autre l'ouverture sur le monde et la culture occidentale, c'est assurer à chaque langue en présence son espace vital de communication. La survie du français passe tout naturellement par la reconnaissance des divers usages qui s'y pratiquent.
- Le français élitaire, bien symbolique, réservé, inaccessible et source d'insécurité linguistique pour beaucoup de locuteurs francophones, a tout intérêt à faire place à un sociolecte acclimaté et partagé, ne serait-ce que pour assurer son maintien en ancienne terre coloniale.
- Vouloir donner de la visibilité à une variété locale intentionnellement occultée semble bien relever de l'acrobatie du chercheur. Mais la décrire, l'informatiser et la mettre en ligne est la meilleure manière de forcer le blocus pour la faire exister. La réalisation de l'inventaire imprimé et la construction de la BDLP Maroc ont permis au français local de sortir de l'ombre et de se faire entendre dans toutes ses particularités.
- La BDLP enfin, parce qu'elle réunit mais ne fusionne pas les sociolectes et les régiolectes, ne peut que redonner vie et vigueur aux panfrancophonismes des diverses bases connectées, et inciter des locuteurs hésitants ou 'résistants' à leur conférer plus de voix et de visibilité.

Références bibliographiques

- AUPELF, *Inventaire des Particularités lexicales du français en Afrique noire*, Paris, EDICEF / AUPELF, 1998.
- Claudine BAVOUX, “Le français de Madagascar dans son contexte glottopolitique”, in Claudine BAVOUX (dir.), *Le Français des dictionnaires. L'autre versant de la lexicologie française*, Louvain-la-Neuve, De Boeck et Duculot, 2008, pp. 257-266.
- Samia BELHAJ, *Le français en usage au Maroc. Faits et réalités*, Mémoire de DESA, Faculté de lettres, Université de Rabat, 2003.
- Fouzia BENZAKOUR, Driss GAADI, Ambroise QUEFFÉLEC, *Le Français au Maroc. Lexique et contacts de langues*, Bruxelles, Duculot AUPELF / UREF, 2000.
- Fouzia BENZAKOUR, BDLP Maroc (*Base de Données Lexicographiques Panfrancophone*) à partir de l'ouvrage de Fouzia BENZAKOUR, Driss GAADI, Ambroise QUEFFÉLEC, *Le Français au Maroc. Lexique et contacts de langues*, Bruxelles, Duculot AUPELF / UREF, 2000, www.bdlp.org/accueil.asp?base=MA
- Fouzia BENZAKOUR, “Le français au Maroc. Le problème des doublets: entre dénotation et connotation”, in Danièle LATIN, Claude POIRIER, *Contacts de langue et identités culturelles*, Actes des Quatrièmes Journées scientifiques du réseau: Étude du français en francophonie, Presses de l'Université Laval, AUPELF / UREF, 2000, pp. 313-323.
- Fouzia BENZAKOUR, “Le français au Maroc. Faits d'appropriation: la néologie lexicale par l'emprunt”, in Pierre DUMONT (dir.), *La coexistence des langues dans l'espace francophone, Approche macrosociolinguistique*, Deuxièmes Journées scientifiques du réseau: Sociolinguistique et dynamique des langues, Rabat, 25-28 septembre 1998, AUPELF / UREF, 2000, pp. 359-366.
- Fouzia BENZAKOUR, “Le français dans la réalité marocaine. Faits d'appropriation: l'exemple de l'écart lexical”, in Claude BURIDANT, George KLEIBER, Jean-Christophe PELLAT (dir.), *Par Monts et par vaux, Itinéraires linguistiques et grammaticaux*, Mélanges de linguistique générale et française offerts au professeur Martin RIEGEL pour son soixantième anniversaire par ses collègues et amis, Louvain / Paris, Peeters, 2001, pp. 31-42.
- Fouzia BENZAKOUR, “Français de référence et français en usage au Maroc. Une adéquation illusoire: l'exemple de l'écart lexical”, in Michel FRANCARD, Geneviève GERON, Régine WILMET (dir.), “Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept”, Actes du Colloque International organisé par le groupe de recherche Valibel (Louvain-

La-Neuve, 3-5 novembre 1999), *Cahier de l'Institut de Linguistique de Louvain*, n. 27, vol. 1-2, 2001, pp. 75-87.

Fouzia BENZAKOUR, "Le français en situation plurilingue: une langue d'accueil. Des mots migrants qui se souviennent aux calques amnésiques", in Joseph Michel CHRAIM (dir.), *Traduction, bilinguisme et francophonie*, Actes du Colloque (Beyrouth, Liban, 27-29 septembre 2001), Kaslik, Université Saint Esprit, Agence Universitaire de la Francophonie, 2002, pp. 197-213.

Fouzia BENZAKOUR, "Le Français en usage au Maroc. Pluralité linguistique, français de référence et problèmes de normes", in Michèle GENDREAU-MASSALOUX, Claude POIRIER, Pierre DUMONT, Normand LABRIE, Arnaud SALES, Philippe THOIRON, Patrick PAROUBEK, *Diversité culturelle et linguistique: quelles normes pour le français?*, Actes du Colloque International (Beyrouth, Liban, 26 septembre 2001), Beyrouth, Liban, Agence Universitaire de la Francophonie, 2002, pp. 97-103.

Fouzia BENZAKOUR, "Le français en terre de contact ou l'histoire d'une identité qui se construit", in *Penser la francophonie: concepts, actions et outils linguistiques*, Actes des Premières Journées scientifiques communes des Réseaux de chercheurs concernant la langue, Ouagadougou (Burkina Faso), 31 mai-1er juin 2004, Paris, Éditions des archives contemporaines / Agence universitaire de la francophonie, 2004, consultable en ligne: <http://vzauf-dev.refer.org/greenstone/collect/bibauf/index/assoc/HASH010e/5a339b53.dir/doc.pdf>.

Fouzia BENZAKOUR, "Langue française et langues locales en terre marocaine: rapports de force et constructions identitaires", in "Géopolitique de la langue française", *Hérodote*, Revue de géographie et de géopolitique, n. 126, 2007, pp. 45-56.

Fouzia BENZAKOUR, "Le français en terre marocaine. Norme(s), et légitimation", in Claudine BAVOUX et al. (dir.), *Normes endogènes et plurilinguisme. Aires francophones, aires créoles*, Lyon, ENS, 2008, pp. 85-97.

Fouzia BENZAKOUR, "Point de vue arabophone sur l'avenir du français", in Jacques MAURIS et al. (dir.), *L'avenir du Français*, Paris, AUF / Éditions des archives contemporaines, 2008, pp. 231-246.

Fouzia BENZAKOUR, "Le Français au Maroc. De l'usage maghrébin à la langue du terroir", Claudine BAVOUX (dir.), *Le Français des dictionnaires. L'autre versant de la lexicologie française*, Louvain-La-Neuve, Éditions De Boeck et Duculot, 2008, pp. 191-204.

Fouzia BENZAKOUR, "Le français au Maroc. Enjeux et réalité", in *Le français en Afrique*, *Revue du Réseau des Observatoires*

- du Français Contemporain en Afrique, 2010, <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/25/Benzakour%20Fouzia.pdf>
- Fouzia BENZAKOUR, “La définition en terre de variation. Le cas du français au Maroc”, *Autour de la définition, Publi@rum* n. 11, 2010; consultable en ligne: http://publiforum.farum.it/ezine_articles.php?id=115.
- Fouzia BENZAKOUR, “Les arabismes du français colonial en terre marocaine postcoloniale. Survie, extinction ou vitalité”, à paraître.
- Ahmed BOUKOUS, *Société, langues et cultures au Maroc. Enjeux symboliques*, Rabat, Publications de la faculté des lettres et sciences humaines de Rabat, 1995.
- Ahmed BOUKOUS, “L’avenir du français au Maghreb”, in Jacques MAURIS et al. (dir.), *L’avenir du Français*, Paris, AUF / Éditions des archives contemporaines, 2008, pp. 205-210.
- Jean BRIGNON, Abdelaziz AMINE, Brahim BOUTALEB, Guy MARTINET, Bernard ROSENBERGER, *Histoire du Maroc*, Paris / Casablanca, Hatier / Librairie Nationale, 1967.
- Gudrun LEDEGEN, “En contrepoint: autres expériences, autres regards”, in Claudine BAVOUX (dir.), *Le Français des dictionnaires. L’autre versant de la lexicologie française*, Louvain-La-Neuve, De Boeck et Dukulot, 2008, pp. 267-276.
- Ambroise QUEFFÉLEC, “La Lexicographie différentielle en terrain africain et malgache: une aventure ambiguë”, in Claudine BAVOUX (dir.), *Le Français des dictionnaires. L’autre versant de la lexicologie française*, Louvain-La-Neuve, De Boeck et Dukulot, 2008, pp. 175-190.
- Rédouane SALAH-EDDINE, *Le français dans la réalité marocaine*, Thèse de doctorat, Rabat, Faculté des lettres, Université Mohammed V, 1999.
- Ahed WARDEH, *Le français en usage au Maroc: l’écart lexical en question*, Mémoire de DESA, Rabat, Faculté de lettres, Université de Rabat, 2003.